



AUVERGNE FORMATION MONITEURS AUTOMOBILE

DEVENEZ MONITEUR DE PILOTAGE

L'organisme de formation professionnelle spécialisé dans le monde du sport automobile

AFMA (Auvergne Formation Moniteurs Automobile)

vous permet de devenir moniteur de pilotage en sport automobile

dans les quatre mentions suivantes :

Perfectionnement du pilotage

Circuit

Karting

Tout-terrain



AFMA - Siège social, avenue Michel-Ange - 63000 Clermont-Ferrand - France

Tél. : 04 73 15 15 14 - Fax : 04 73 15 15 10 - E-mail : contact@afma-sport.fr - Internet : www.afma-sport.fr

LE BP JEPS SPORT AUTOMOBILE

Le titulaire du BP JEPS spécialité Sport Automobile exerce le métier de moniteur de pilotage automobile.

Le moniteur de pilotage automobile exerce ses activités de manière autonome dans les champs éducatifs, sportifs et de loisirs en utilisant des véhicules dans des espaces clos, type circuits ou terrains sécurisés pour les centres itinérants.



Le moniteur de pilotage automobile met en œuvre des projets d'animation, d'initiation et de perfectionnement au pilotage jusqu'à un premier niveau de compétition sous toutes ses formes de pratique, pour tout public, dans tous les milieux et dans les différentes mentions de la spécialité.



Il garantit au pratiquant des conditions optimales de sécurité ; il participe à l'organisation et à la gestion dans toutes les composantes des activités "automobiles". Il accueille les publics, anime et collabore à la promotion des activités. Il participe à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations.



LES MENTIONS

PERFECTIONNEMENT DU PILOTAGE

La mention Perfectionnement du pilotage est la plus générique de la profession. Elle s'adresse aux moniteurs évoluant avec des véhicules de tourisme jusqu'aux GT. Les notions de conduite sur route ouverte ainsi que de préparation à un premier niveau de compétition sont présentes, mais l'aspect sécurité routière est important. Le public est très large : toute la conduite et le pilotage (sauf la préparation au permis de conduire) est en tous lieux appropriés.



CIRCUIT

Cette mention est celle des moniteurs exerçant sur les circuits asphaltés sous toutes ses formes et pour tout public. Les véhicules utilisés sont bien sûr les véhicules de tourisme, mais aussi les monoplaces et les prototypes. Comme pour la mention Perfectionnement du pilotage, le domaine d'intervention comprend la préparation à un premier niveau de compétition. Réglages mécaniques et aérodynamiques, utilisation des nouvelles technologies d'assistance à la conduite sont également dans les compétences spécifiques du moniteur de la mention Circuit.



KARTING

Le moniteur de la mention Karting met en œuvre et encadre toutes les activités en relation avec l'utilisation des karts avec toutes les motorisations (2 temps, 4 temps et électrique). Son lieu d'exercice est aussi bien sur les circuits "indoor" que ceux "outdoor". Pratiques en loisirs, école de pilotage, préparation à la compétition sont dans ses compétences. Une discipline qui est un divertissement mais aussi celle d'origine de 80 % des pilotes qui composent les grilles de départ des Grands Prix de F1.



TOUT-TERRAIN

Tout-terrain est le mot qui décrit la spécificité de cette mention, mais c'est aussi beaucoup de formes de pratiques pour tous publics et dans tous milieux. Du loisir à la compétition : balade, randonnées, franchissements, découverte nature, trial, rallye et endurance tout-terrain, cross car... Les véhicules sont tous ceux conçus et aménagés pour le tout-terrain. Une mention qui inclut la capacité à préparer à un premier niveau de compétition.



LES UNITÉS CAPITALISABLES

UC TRANSVERSALES

- UC 1 : Utiliser les moyens de communication adaptés aux situations de la vie professionnelle
- UC 2 : Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : Préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

UC DE SPÉCIALITÉ

- UC 5 : Préparer une action d'animation
- UC 6 : Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet
- UC 7 : Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles

UC DE LA MENTION

- UC 8 : Conduire une action éducative
- UC 9 : Maîtriser les outils ou techniques de la spécialité

UC D'ADAPTATION

- UC 10 : Le pneumatique, forces d'adhérence, comportement du véhicule, incidences sur pilotage et réglages du véhicule.

Pour voir les unités capitalisables de façon plus détaillée, [cliquez-ici](#)

Il existe également deux unités capitalisables complémentaires :

UCC GLACE

La mention complémentaire conduite sur glace se prépare une fois le BP JEPS obtenu, en suivant une formation d'environ une semaine pour repasser les UC propres à la mention, c'est-à-dire les UC 8 et UC 9.

La mention conduite sur glace permet d'exercer l'activité de moniteur de pilotage sur glace.



UCC QUAD

La mention complémentaire quad se prépare également une fois le BP JEPS obtenu, en suivant une formation d'une semaine et demi. Ici aussi, il suffira de repasser les UC propres à la mention.

La mention quad permet d'exercer l'activité de moniteur de quad.



LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire du permis de conduire B
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1
- Être âgé de 18 ans le jour de la validation des exigences préalables de la mise en situation pédagogique
- Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport automobile de moins de 3 mois
- Satisfaire aux exigences préalables pratiques, définies par l'instruction ministérielle N° 06-128 JS.

Pour pouvoir entrer en formation le candidat doit avoir réussi les tests d'exigences préalables ou être sportif de haut niveau inscrit sur liste ministérielle.

CONTENUS DES ÉPREUVES DE SÉLECTIONS

Positionnement obligatoire pour tous les candidats.

Sélection uniquement pour les candidats en formation initiale :

- Épreuve orale : entretien de motivation
- Épreuve écrite de culture générale sur le sport automobile

FINANCER SA FORMATION

Les candidats peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle des frais pédagogique dans le cadre des aides à la formation professionnelle et/ou éventuellement d'une rémunération, les frais de restauration et d'hébergement restant à la charge du stagiaire ou de l'employeur.

- Jeunes de 18 à 26 ans : Missions locales, DDTEFP, financement de la région
- Demandeur d'emploi : Pôle Emploi, DDTEFP, financement de la région
- Salariés : Service du personnel de l'entreprise, organisations professionnelles, fonds d'assurance formation, FONGECIF, DIF, AGEFOS, AFDAS ou autres organismes de financement pour la formation professionnelle
- Licencié d'un club : Direction Départementale la Jeunesse et des Sports d'Auvergne, association sportive du demandeur

VAE - VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La VAE est un acte officiel par lequel un jury comportant au moins un quart de professionnels pour moitié employeurs, pour moitié salariés, valide les compétences acquises par l'expérience et délivre tout ou partie d'un diplôme. Se renseigner à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de votre lieu de résidence sur la procédure à suivre.



LA FORMATION

LE DÉROULEMENT

L'ensemble de la formation se déroule en alternance, comprenant 567 heures en centre de formation et 567 heures en entreprise, pour un total de 1218 heures de formation.

Les semaines en centre de formation se partagent entre salle de cours et terrain pour les mises en situation pédagogique.

LES INFRASTRUCTURES

- Les formations sur circuit ont lieu sur le [Circuit de Charade](#), le [Circuit d'Issoire](#) et le [Centre d'essais Michelin Ladoux](#)
- Les formations karting ont lieu sur la piste de karting de [Kart Escalé](#)
- Les formations tout-terrain ont lieu au centre du [Circuit de Charade](#)
- L'UCC Glace se déroule sur le [Circuit de Glace de Flaine](#)



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le centre de formation se compose de formateurs qualifiés, tous titulaires du BP JEPS Sport Automobile, que ce soit les coordinateurs pédagogique ou les formateurs, mais également d'experts dans le monde du sport automobile.

Responsables pédagogique

Jean-Denis Monjot

BP JEPS Perfectionnement du pilotage, Circuit, Karting, Tout terrain, UCC Glace

Coordinateur de la formation

Cédric Morin

BP JEPS Perfectionnement du pilotage, Circuit, Karting, Tout-terrain, UCC Glace, UCC Quad



LES DOCUMENTS

FICHES D'INSCRIPTION AUX SESSIONS

Les fiches d'inscriptions aux différentes sessions sont accessibles en cliquant sur le liens suivants :

- [BP JEPS](#)
- [UCC GLACE](#)
- [UCC QUAD](#)

AFMA
ALTERNANCE FORMATION MONTRES AUTOMOBILE

FICHE D'INSCRIPTION : BP JEPS SPORT AUTOMOBILE
avenue Michel Ange, rond point de La Paroisse, 63000 Clermont-Ferrand

Brevet Professionnel J.E.P.S. SPORT AUTOMOBILE
Mention Circuit ou Karting ou Perfectionnement au pilotage ou Tout terrain

Je soussigné :
 NOM : _____ Prénoms : _____
 Sexe : _____ Date, lieu et dtj de naissance : _____
 Adresse : _____
 Nationalité : _____ Profession / Fonction : _____
 Téléphone : _____ E-mail : _____
 Titres ou diplômes scolaires universitaires : _____
 Titres ou diplômes sportifs : _____
 Fait acte de candidature aux Epreuves de Sélection pour entrer en formation :
 BP JEPS SPORT AUTOMOBILE
 Mention : _____

CERTIFIE SUR L'HONNEUR l'exactitude des renseignements fournis
 Fait à _____ Le : _____
 Signature : _____

DOSSIER D'INSCRIPTION

- 1) La présente fiche d'inscription.
- 2) L'attestation de Transcription aux Premiers Secours (AFPS) ou PSC 1.
- 3) La copie du certificat à la journée d'appel de préparation à la défense.
 - a. Pour le candidat français né en 1982 et après.
 - b. Pour la candidate française née en 1985 et après.
- 4) Une photographie recto-verso de la carte d'identité.
- 5) Une photo d'identité agrafée dans le cadre.
- 6) 4 enveloppes (16x23) timbrées au tarif en vigueur et libellées au nom du candidat.
- 7) Une copie du permis de conduire.
- 8) Une attestation de l'employeur pour le candidat titulaire d'un contrat de travail en « alternance » ou en « emploi jeune » ou en « aide-éducateur ».
- 9) Un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport automobile.
- 10) Un chèque de 50 euros pour les frais d'inscription à l'ordre d'A.F.M.A.

TARIFS

Inscription : 199 euros.
 Epreuves Théoriques : 200 euros à régler par chèque sur place le jour des E.P.
 Pontonnage : 50 euros par UC à pontonner à régler par chèque sur place le jour des E.P.

AFMA - Agence nationale Michel Ange - 63000 Clermont-Ferrand - France
 Tel. 04 73 33 02 07 - Fax. 04 73 33 02 05 - Email. info@afma.org - Internet. www.afma.org
 SIRET, en capital de 1 000 € - RCS Clermont-Ferrand 312 949 839 - N° de Gestion 3009 942 - SIRET 312 949 839 0001 - APE 8552Z

RUBANS PÉDAGOGIQUES

Les rubans pédagogiques permettant de connaître les calendriers des sessions sont également accessibles en cliquant sur les liens suivants :

- [BP JEPS Sport Automobile](#)
- [UCC](#)

AFMA RUBAN PEDAGOGIQUE BPJEPS SPORT AUTO 2012-2013 **AFMA**

MOIS	JUN 2012	JUIL 2012	AOÛT 2012	SEPT 2012	OCT 2012	NOV 2012	DÉC 2012	JANV 2013	FÉV 2013	MARS 2013	AVRIL 2013	MAI 2013	JUN 2013	JUIL 2013
1	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
2	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
3	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
4	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
5	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
6	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
7	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
8	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
9	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
10	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
11	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
12	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
13	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
14	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
15	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
16	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
17	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
18	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
19	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
20	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
21	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
22	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
23	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
24	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
25	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
26	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
27	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
28	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
29	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
30	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
31	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M

La certification des UC 1, 4 et 5 intervient dans les structures d'alternance lorsque l'élève justifie :
 - d'un contrat qui implique une formation et mentionne des dispositions de suivi de l'apprentissage en cas de non-remplissage des emplois alternatifs.
 - d'un contrat qui implique une formation et mentionne des dispositions de suivi de l'apprentissage en cas de non-remplissage des emplois alternatifs.
 - d'un contrat qui implique une formation et mentionne des dispositions de suivi de l'apprentissage en cas de non-remplissage des emplois alternatifs.





AUVERGNE FORMATION MONITEURS AUTOMOBILE

NOUS CONTACTER

SITE INTERNET

www.afma-sport.fr

MAIL

contact@afma-sport.fr

TÉLÉPHONE

AFMA 04 73 15 15 14

Jean-Denis MONJOT 06 74 29 77 17

Cédric MORIN 06 77 92 80 14



AFMA - Siège social, avenue Michel-Ange - 63000 Clermont-Ferrand - France

Tél. : 04 73 15 15 14 - Fax : 04 73 15 15 10 - E-mail : contact@afma-sport.fr - Internet : www.afma-sport.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS Clermont-Ferrand 512 968 819 - N° de Gestion 2009 B 462 - SIRET 512 968 819 00015 - APE 8553Z